



# Syndicat Libre de la Fonction Publique Secrétariat National

Zaventem, 17 août 2016.

## Communiqué syndical

### ***Menace terroriste à l'égard de la police : les premiers engagements sont sur les rails ...***

Rappelez-vous notre communication du 10 août : nous avons eu une réunion de crise au ministère de l'Intérieur et une série d'engagements y furent pris.

S'il faudra de la patience pour que chacun de ces engagements devienne réalité, il n'en demeure pas moins que le ministre de l'Intérieur confirme sa volonté d'améliorer la sécurité des membres du personnel du secteur policier.

Nous avons donc concerté ce fameux noyau national minimal obligatoire, et de nos huit propositions, le ministre s'accorde pour en placer cinq comme étant des préoccupations majeures pour lui, les Chefs de corps devant démontrer par leur analyse de risques que – dans le contexte de leur ressort – ces préoccupations peuvent être envisagées plus sagement. Dans cette analyse de risque, un certain nombre de mesures logiques doivent être évoquées concernant : la protection des bâtiments, les contrôles d'accès, la protection des parkings (police et véhicules civils), ... Les thèmes retenus par le ministre sont la sécurité des agents de police ; la sécurité des Calog assurant l'accueil ; la possibilité d'un port d'arme constant (voyez plus bas) ; la disposition de radio pour tout collègues en service extérieur ; et la sécurité des Académies. Les autres points suggérés par le SLFP Police retiennent cependant l'attention sans faire partie du noyau.

Nous avons négocié un projet d'arrêté royal qui va permettre au ministre de l'Intérieur d'avoir les mêmes compétences – mais sur une envergure nationale - que les Directeurs de la police fédérale et que des Chefs de corps en matière de :

1. Autorisation de port d'arme sur le chemin travail-maison et inversement ;
2. Autorisation de port d'arme constant de manière temporaire.

Il a déjà déclaré dans la presse espérer une parution de cet AR (modifiant l'AR du 3/06/2007) pour la fin septembre. Cette double compétence sera l'objet de mesures concrètes à inscrire dans les GPI 62 et 48 ... Et ces modifications nous seront proposées sans tarder à négociation.

**Nous vous tenons au courant de la suite donnée à ce dossier.**

Vincent **Gilles**  
Président National  
+32475304864

Vincent **Houssin**  
Nationaal ondervoorzitter  
+32485184952

